

Eaubonne: l'opposition prend les rênes du conseil municipal

Les deux groupes d'opposition se sont associés pour proposer une décision modificative au budget. Une proposition adoptée par une assemblée privée de majorité.



Eaubonne, lundi 8 juillet. Il est un peu plus de 22 heures. Le maire (LR) Grégoire Dublineau (de dos en veste beige) a demandé une suspension de séance pour se concerter avec les élus de son groupe. LP/Christophe Lefevre

Par C.L. Le 10 juillet 2019 à 10h44

C'est un fait plutôt rare, mais qui pourrait être appelé à se répéter avant les prochaines élections municipales de 2020. Ce lundi soir, alors que le conseil municipal d'Eaubonne était convoqué pour voter une décision modificative du budget, cinq jours après <u>une séance marquée par des échanges tendus</u> sur l'avis de la Chambre Régionale des Comptes, les deux groupes d'opposition se sont mis d'accord pour proposer une décision alternative. Un texte qui a été adopté avec 18 voix pour et 16 abstentions, la majorité municipale n'étant plus... majoritaire au conseil municipal.

Une proposition « prudente mais réaliste »

Pour rappel, la CRC a été saisie en avril dernier, après que le budget <u>a été rejeté à deux reprises</u> par le conseil municipal. Dans son avis, l'organe de contrôle préconisait notamment <u>une diminution de 4,5 M€ d'investissement</u>. Un budget proposé et jugé « violent », selon les mots Marie-José Beaulande. « Elle avait tellement coupé les dépenses d'investissement que la ville aurait eu du mal à fonctionner, souligne la chef de file (PS) de l'opposition « historique ». On s'est donc placé dans une optique d'intérêt général, en se demandant ce qu'on pouvait proposer pour que la ville ne soit ni en cessation de paiements ni totalement bloquée dans les semaines à venir. »

Cette proposition « prudente mais réaliste », selon l'ancienne maire adjointe (sous l'ancienne équipe municipale) a donc été adoptée.



LP/Christophe Lefevre

La principale différence avec la décision proposée par la majorité concernait le parc Castel, acquis fin 2018 par la ville pour y aménager un espace vert de près de 2 700 m2. Un projet budgété à hauteur de 1,650 M€ dans la décision modificative proposée par la majorité, et reporté dans celle finalement adoptée.

« Il y a des besoins plus urgents », précise Marie-José Beaulande. Corentin Le Fur, ancien maire adjoint chargé des finances, aujourd'hui à la tête du groupe « une alternative pour Eaubonne », <u>créé au mois de mai</u>, évoque des « désaccords majeurs », mais une initiative prise « dans l'intérêt général ».

Le maire refuse de « baisser les bras »

Le maire (LR) Grégoire Dublineau, qui a demandé une suspension de séance pour pouvoir se concerter avec son équipe avant le vote, parle de son côté de « différence dans les approches et les interprétations des uns et des autres ». « Le budget a été rejeté par des personnes qui avaient voté pour le projet (NDLR : du parc Castel), souffle l'édile. Il y a un problème de positionnement et de cohérence. »

Le premier magistrat, qui évoque « un conseil charnière », veut désormais rebondir. « Il y a une chose que je m'interdis, c'est de renoncer et de baisser les bras, lâche-t-il. Jusqu'au dernier jour, je serai dans l'action et la recherche de solutions. »